

Direction Générale de la  
Coopération Internationale

## Appel à Candidature pour des Bourses de Mobilités de Stages Professionnels de L'Agence Universitaire de la Francophonie

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que le Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) offre un soutien financier aux étudiants qui désirent effectuer un stage professionnel dans une entreprise pour une durée de un à trois mois maximum.

Ces bourses sont destinées aux étudiants en fin de cycle (licence ou mastère) des établissements membres de l'AUF. Elles sont destinées à faire découvrir aux boursiers le monde du travail et à leur permettre l'acquisition de compétences facilitant la recherche d'un emploi à l'issue des études.

A l'exception des hôpitaux universitaires pour les étudiants en médecine (et autres professions médicales), ces bourses ne financent pas des stages dans des universités ou centres de recherches.

La structure d'accueil (entreprise, association, administration, organisation internationale,..) doit :

- être située dans un pays différent de celui de l'institution d'étude de l'étudiant,
- convenir d'un accord au sujet de la mobilité (programme de stage et convention entre l'entreprise et l'établissement du candidat),
- justifier de sa capacité à encadrer le stagiaire (notamment désigner un responsable de stage).

Le soutien de l'AUF portera sur tout ou partie des éléments suivants :

- un titre de transport aller-retour ;
- une indemnité mensuelle forfaitaire établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil ;
- une assurance maladie, accident et rapatriement.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet suivant :  
**[www.europe-ouest-maghreb.auf.org/article65.html](http://www.europe-ouest-maghreb.auf.org/article65.html)**

Le dossier de candidature complet doit être envoyé à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie au moins **8 semaines avant le début du stage**.